Anglais juridique | Niveau B2 à C2
Cours collectifs 2026-2027

Cette formation s'appuie sur vos acquis en anglais pour vous familiariser avec le vocabulaire, les expressions et les situations propres au domaine juridique, afin d'améliorer votre aisance à l'oral comme à l'écrit dans un contexte professionnel.

Les cours sont construits autour de contenus directement liés à votre pratique, favorisent les échanges entre professionnels et vous accompagnent vers une progression concrète et durable.

Public Professionnels du secteur juridique	**Durée** 30 heures par session 2 h par semaine	**Tarif individuel** 875 € hors financement tiers (manuel non compris)	**Tarif CPF** 1 380 € voir modalités CPF (inclut le manuel et le test TOEIC*)
Prérequis Niveau B1, vérifié par un test de positionnement obligatoire	**Calendrier** Voir le calendrier des sessions. **À noter :** les cours sont programmés en dehors des vacances scolaires (zone C) et des jours fériés	**Évaluation** Progrès évalués tout au long de la session ; niveau recommandé en fin de session	

*CPF et certification

Les formations d'anglais professionnel financées par le CPF doivent aboutir à une certification d'anglais inscrite au Répertoire spécifique (RS). Au British Council, la certification utilisée est le TOEIC 4 Compétences - Programme institutionnel. Pour les modalités et conditions applicables consultez britishcouncil.fr/anglais/inscription/formations-cpf

Objectifs de la formation

À partir du niveau B2, vous pourrez notamment :

- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance ;
- vous exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets juridiques ;
- émettre un avis sur un sujet juridique et exposer les avantages et les inconvénients de différentes éventualités ;
- développer votre aisance à l'oral et à l'écrit dans des situations professionnelles du domaine juridique.

Progression CECRL

Comptez à titre indicatif 180 heures pour progresser de A0 à A1, puis 120 heures par niveau. La progression varie selon les compétences, l'expérience et la motivation.

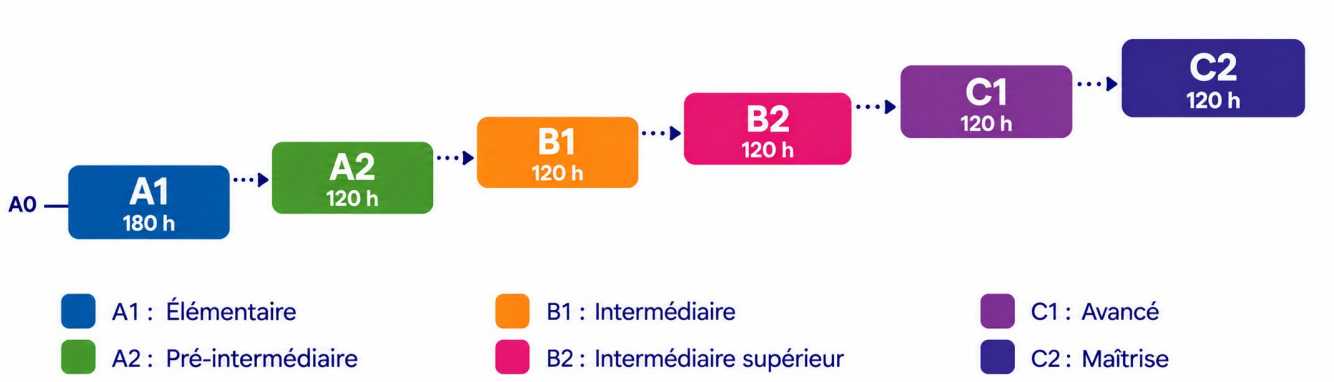

British Council in France, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, 9/11 rue de Constantine, 75007 Paris, France, avec un capital de 1 056 278,00 €, enregistrée au R.C.S Paris sous le numéro 847 719 473, est une filiale de British Council, l'agence internationale britannique dédiée aux domaines de l'éducation et des relations culturelles. Numéros d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance au Royaume-Uni : 209131 (Angleterre et Pays de Galles) et SC037733 (Écosse).

Programme, méthodologie et accompagnement

La formation développe l'ensemble des compétences en anglais à travers des situations professionnelles propres au domaine juridique. Elle s'appuie sur des documents ciblés et actuels, des échanges entre professionnels, des mises en situation, des jeux de rôle, des présentations et des exercices écrits.

Contenu de la formation

Le programme ci-dessous présente les principaux objectifs et méthodes de la formation. Il peut être adapté en fonction des besoins professionnels des participants.

Anglais juridique - 30 heures	
Compétences et situations professionnelles	**Méthodologie et ressources**
Objectifs professionnels • Communiquer plus facilement dans le domaine juridique. • Rédiger des rapports et autres documents professionnels. • Téléphoner à vos clients et gérer des échanges professionnels. • Participer à des réunions entre collègues. • Travailler sur des documents ciblés et actuels dans les domaines qui vous intéressent. • Recevoir une aide à la préparation au TOLES (Test of Legal English Skills).	• Jeux de rôle et études de cas • Documents professionnels apportés par les participants • Présentations et exercices écrits • Mises en situation avec questionnement et échange d'informations • Supports audios et vidéo • Activités et exercices grammaticaux et lexicaux • Ressources modernes adaptées au contexte professionnel juridique

Repères et informations complémentaires

CECRL - Descriptifs des niveaux	**TOEIC 4 Compétences - Programme institutionnel**
Cadre européen commun de référence pour les langues : il décrit la maîtrise d'une langue à travers les compétences de compréhension et d'expression, à l'oral comme à l'écrit. **En savoir plus :** www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages ou www.britishcouncil.fr/anglais/niveaux	Test international d'évaluation des compétences en anglais. Dans le cadre du CPF, il valide la formation et doit être passé dans le mois suivant la fin de celle-ci. Durée indicative : environ 1 h 20.
Calendriers des cours www.britishcouncil.fr/anglais/adultes-calendriers	Bénéficiez de **20 % de remise** pour toute réinscription à un autre cours (sous conditions).

British Council in France, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, 9/11 rue de Constantine, 75007 Paris, France, avec un capital de 1 056 278,00 €, enregistrée au R.C.S Paris sous le numéro 847 719 473, est une filiale de British Council, l'agence internationale britannique dédiée aux domaines de l'éducation et des relations culturelles. Numéros d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance au Royaume-Uni : 209131 (Angleterre et Pays de Galles) et SC037733 (Écosse).